

# LA PHARMACIE LABORIEUSE

REVUE MENSUELLE

ORGANE DU CERCLE "LA PHARMACIE LABORIEUSE" DE MONTRÉAL

Rédacteur en chef : HERCULE GUERIN

Union, Travail, Ponctualité

Directeur : J. A. GOYER

Toutes communications concernant le journal doivent être adressées, avant le 20 du mois, à

M. LE DIRECTEUR  
388 rue Rachel

RÉDACTION :

2449 rue Notre-Dame  
MONTREAL

ABONNEMENTS :

UN AN : { Canada . . . . . } 50c  
          { Etats-Unis . . . . . }  
          { France et autres pays de }  
          { l'union postale . . . . . } 3 frs

## A NOS LECTEURS

Nous avons l'honneur de présenter aujourd'hui à nos confrères, le premier numéro d'une feuille qui, si on lui accorde tout l'encouragement qu'elle mérite, ne laissera pas que de devenir intéressante, tant pour le pharmacien lui-même, que pour l'aspirant à le devenir : c'est-à-dire l'étudiant.

Nous avons cru en fondant ce journal nous faire l'écho d'un désir unanime chez nos confrères, car bien que le projet ne soit réalisé que d'aujourd'hui, il n'en était pas moins depuis longtemps désiré.

Nous ne nous dissimulons pas la gravité de la tâche que nous nous sommes imposés, et nous ne sommes pas sans en avoir prévu les difficultés. Pour soutenir dignement l'honneur de notre journal, il nous faudra y consacrer beaucoup de temps, et s'imposer une forte somme de travail ; cependant, si par ces sacrifices de tous genres qu'il nous faudra faire nous avons conscience d'être de quelque utilité pour nos confrères et pour la cause qui nous est commune, nous ne nous rebuterons pas, et ni le temps ni le travail ne nous feront reculer d'un pas.

Etant donné la presque incompatibilité de notre profession avec le journalisme, nous n'avons pas la prétention de faire de cet organe une feuille littéraire ; au contraire, si on le croyait il me semble que ce serait assez mal interpréter notre idée. Ce que nous avons voulu et ce que nous voulons encore, c'est de travailler dans la pleine mesure de nos forces, à l'amélioration du sort de l'étudiant en pharmacie. Ce que nous avons voulu et ce que nous voulons encore, c'est de faire, au moyen de cette feuille, un appel à nos confrères, les inviter à se joindre à nous, et leur prouver que le cercle du même nom que nous avons fondé est un cercle de progrès, digne de l'attention de tout étudiant vraiment soucieux de ses intérêts, et présents et futurs.

Si nous avons fait coïncider la première publication de notre journal avec la nouvelle année, c'est que nous avons voulu pouvoir nous rendre compte lequel des deux, dans sa sphère, aura le plus rapporté : ou de l'année pour la société, ou de LA PHARMACIE LABORIEUSE pour l'étudiant en pharmacie ; et lors même qu'on viendrait contester l'utilité de cette feuille, il n'en serait pas moins établi qu'elle aurait été utile à quelque chose, car les circonstances s'y prêtant, nous offrons une cordiale poignée de mains à nos lecteurs, tout en y joignant nos meilleurs souhaits de bonne et heureuse année.

LA RÉDACTION.

## Echange

Les journaux qui désirent accepter l'échange sont priés de nous faire parvenir leur dernier numéro au plus tôt.

## NOTRE CONSTITUTION

Les membres fondateurs de "La Pharmacie Laborieuse" ont arrêté les clauses suivantes comme constitution de leur cercle :

Clause I.—Tout étudiant désirant faire partie de "La Pharmacie Laborieuse" devra faire accompagner son application d'un travail d'intérêt pharmaceutique, lequel sera soumis à l'appréciation des membres.

Clause II.—Tel étudiant ayant été admis, sera tenu de produire son travail—ou un autre à son choix—en public.

Clause III.—Tout membre sera tenu d'assister aux assemblées, à moins de raisons valables.

Clause IV.—Les assemblées particulières seront tenues les premiers jeudis de chaque mois ; et les assemblées générales les premiers jeudis, à 10 heures du soir.

Clause V.—Les assemblées générales seront publiques, et tous ceux qui s'intéressent aux choses de la pharmacie sont cordialement invités.

Clause VI.—Les assemblées se poursuivront pendant dix mois de l'année.

Clause VII.—Les assemblées particulières seront privées, et seuls les membres du cercle seront admis.

Clause VIII.—Les membres s'engagent à favoriser la vente des produits locaux ; plus particulièrement ceux qui seront mentionnés dans leur organe.

Membres fondateurs :—P. G. Mount, Président ; J. A. Goyer, Vice-Président ; O. Thibault, Sec.-Trésorier ; Hercule Guérin, Sec.-Corr. ; Gustave Richard, Henri St-Georges, A. Farley, E. Mignerou, conseillers.

## AVIS IMPORTANTS

La 3<sup>ième</sup> assemblée particulière du cercle "La Pharmacie Laborieuse" qui devait avoir lieu jeudi, le 6 janvier, est remise au mardi, 1<sup>er</sup> du même mois. Tous les membres du cercle sont priés d'être présents.

\*\*\*

La prochaine assemblée générale aura lieu jeudi le 20 janvier 1898, à dix heures du soir. Tous les membres sont requis d'être présents. MM. les pharmaciens, et tous ceux qui, de près ou de loin, s'intéressent au progrès de la pharmacie, sont cordialement invités à y assister.

\*\*\*

Toute personne qui, ayant reçu le journal, ne nous en retournera pas la copie, sera considérée comme abonnée.

## APPEL AUX ETUDIANTS

Tout en vous serrant la main, par la voie de notre feuille naissante, pour vous faire mes souhaits de bonne année, permettez-moi d'attirer votre attention de réchef sur l'organisation qui vient de se faire parmi nous.

La "Pharmacie Laborieuse" n'est pas comme plusieurs le pensaient, une opposition à l'Association des Etudiants régnante ; non, elle n'est pour ainsi dire que le supplément, un cercle composé de membres vraiment disposés à l'étude, anxieux de leur avancement, le tout dans l'esprit de passer leurs examens et de se faire valoir dans leur profession.

Le principal but de ce cercle est de servir de lien entre les étudiants qui, pendant les longues vacances, se retrouvent en nombre, et de leur offrir un lieu de réunion pendant les longs mois de vacances.

Comment un étudiant peut devenir membre. La porte est étroite, il est vrai, mais elle est ouverte à tous, sans exception aucune. Il s'agit de faire application par écrit à M. le Secrétaire, y joignant une courte étude sur un sujet quelconque se rapportant à la Pharmacie, par ce moyen, faisant preuve de bonne volonté et se montrant apte de fournir à ses confrères un travail intéressant autant qu'instructif. Il devra de plus se conformer aux exigences de la constitution publiée dans le journal.

Le tout devra être présenté à M. le Secrétaire qui en fera la lecture à l'assemblée particulière, le premier jeudi du mois, et dévoilera les noms, après acceptation seulement, s'il y a lieu.

Comme vous pouvez le constater, messieurs, ce n'est pas la mer à boire, et les avantages que nous pouvons retirer d'une association telle, sont incalculables.

A vrai dire, le cercle n'a que deux mois d'existence et a reçu l'approbation de tous ceux qui ont pu apprécier l'idée à sa juste valeur ; notre devise est de trois mots "Union, Travail et Ponctualité", y penser sérieusement c'est l'adopter, et l'adopter c'est la mettre en pratique dans le cercle de la Pharmacie Laborieuse.

P. G. MOUNT,  
Président.

Décembre 1897.

## DEMANDES ET OFFRES D'EMPLOI

Toutes demandes ou offres d'emploi seront insérées dans le journal, gratuitement. Les intéressés pourront s'adresser, par lettre ou par téléphone, à M. le Directeur. Téléphone Marchand : 185 ; Bell : 6513.

Un jeune homme ayant quatre années d'expérience dans la pharmacie, et pouvant fournir d'excellentes recommandations, demande place